

*** Communiqué de presse ***

11 novembre 2020

Se former maintenant avec Progresso: 36 nouvelles formations en 2021

Bâle – Les collaborateurs qualifiés ont de meilleures perspectives professionnelles. C’est particulièrement vrai en ce moment et pour les mois qui vont suivre. Les collaborateurs n’ayant pas encore de formation dans l’hôtellerie-restauration devraient donc en profiter maintenant. La qualification de base Progresso est proposée pour le service, la cuisine, l’intendance et la restauration de système. Davantage de cours sont prévus l’an prochain afin de répondre avec flexibilité aux besoins des personnes en formation et des entreprises. Les dates de cours pour 2021 sont d’ores et déjà en ligne sur www.mon-progresso.ch et www.hotelgastro.ch.

La formation continue a des effets positifs sur toute l’entreprise. En ces temps économiquement difficiles, avoir des collaborateurs bien formés aide à augmenter le chiffre d’affaires et à professionnaliser les procédures. Le cursus de base de cinq semaines permet aux collaborateurs sans formation initiale dans l’hôtellerie-restauration d’acquérir une première qualification. Ils améliorent leurs compétences professionnelles théoriques et pratiques en plus d’obtenir un certificat reconnu dans toute la Suisse. 36 cours sont proposés pour 2021, un record. «Nous voulons offrir aux employeurs une plus grande flexibilité, aussi au regard des impératifs saisonniers. Nous disposons d’un plan de protection, qui nous permet de ne pas imposer de restrictions pendant les cours», explique Jean-Claude Schmocker, expert Progresso de Hotel & Gastro *formation* Suisse. Si le nombre de participants suffit, il est aussi possible de prévoir des formations individuelles en entreprise.

S’inscrire tout de suite à plusieurs cours – presque gratuitement grâce à la CCNT

Lorsque l’employeur de la personne en formation est soumis à la CCNT, la qualification Progresso en trois parties est financée à hauteur de CHF 3450.– par la convention collective nationale de travail pour l’hôtellerie-restauration suisse (CCNT), c’est-à-dire presque dans son intégralité. Les coûts liés au matériel pédagogique, à la restauration et éventuellement au logement des participants, ainsi qu’une large partie de la compensation de salaire sont également pris en charge. Il est recommandé de s’inscrire à l’avance, quel que soit le cours, pour que l’employeur puisse intégrer les absences prévues dans son planning annuel. En cas de besoin, les trois cours peuvent d’ailleurs être suivis à des endroits différents.

L’étape suivante, c’est l’attestation fédérale de formation professionnelle AFP. Les personnes qui ont suivi la formation Progresso peuvent passer l’examen en un an au lieu de deux (cursus accéléré). Les cours pour l’AFP sont proposés en allemand.

À l'aise en allemand grâce à fide

Les cours de langues fide, spécifiques à l'hôtellerie-restauration, permettent de se préparer à la formation Progresso et sont très appréciés. Travaillant à base de scénarios, ces cours s'adressent à l'ensemble des collaborateurs de l'hôtellerie-restauration ayant peu de connaissances en allemand (à partir du niveau A1). Il permet d'acquérir le savoir spécialisé nécessaire dans les domaines du service, de la cuisine et de l'intendance. Ceux qui le souhaitent peuvent également suivre les cours fide à distance. À partir de huit participants, l'enseignement peut aussi être dispensé au sein de l'entreprise et en fonction des besoins. Les cours fide sont eux aussi pris en charge par la CCNT, à l'exception des frais d'inscription.

Pour plus d'informations:

www.mon-progresso.ch, www.hotelgastro.ch, www.formation-incluse.ch,
www.ccnt.ch

Fin du texte

Service de coordination pour les demandes des médias

Sabine Bosshardt

Tél.: +41 (0)44 244 27 27

E-mail:sb@bosshardt-kommunikation.ch